

Priorité au vivant

Mémoire présenté à l'occasion de la consultation sur l'encadrement et le développement des énergies propres au Québec

Louise Morand

Le 25 juillet 2023

Qui je suis

Je suis une citoyenne bien informée des enjeux énergétiques, climatiques et environnementaux. N'étant rattachée à aucun parti politique, ni aucune industrie ou entreprise associées à ces domaines, c'est en toute liberté et indépendance d'esprit que j'ai pu mener mes recherches, réunir une documentation scientifique sur les crises multiples actuelles et mettre mes compétences au service de la lutte au changement climatique. La transition énergétique est un enjeu essentiel de la transition socioécologique nécessaire pour parvenir à freiner le réchauffement de la planète et la destruction de la vie. Il ne faut pas répéter les erreurs du passé et se contenter de remplacer une énergie par une autre sans tenir compte de l'impact global des nouvelles technologies sur les écosystèmes. J'espère que le gouvernement saisira l'opportunité de se mettre à l'écoute de l'intelligence citoyenne et scientifique et de faire de la lutte au réchauffement climatique et à la perte de biodiversité l'enjeu fondamental de toutes ses actions. C'est dans ce but et avec cet espoir que je participe à cette consultation.

Mes 10 recommandations

1. Les choix énergétiques que le Québec fera à l'heure de l'urgence climatique et de la crise écologique auront des répercussions majeures et irréversibles. Nous estimons que la population est en général mal informée sur les enjeux que ces choix posent, qu'elle est en droit d'en comprendre les conséquences et d'en débattre en profondeur avec les scientifiques et toutes les parties prenantes de la société civile, et que la consultation en ligne proposée par le gouvernement, en plein été, est un exercice grandement déficient de participation citoyenne. Par conséquent, je recommande :

Que le premier ministre François Legault tienne sa promesse en lançant un vrai débat de société sur l'avenir énergétique du Québec, de préférence sous la forme d'un « BAPE générique » qui donnerait à la démarche toute l'exhaustivité, toute la crédibilité et toute la légitimité qui s'imposent en regard de l'importance cruciale et de l'interdépendance des choix collectifs qui en découleront.

2. Le réchauffement climatique est une menace extrême pour l'humanité et pour la vie sur terre en général, et les énergies fossiles en sont la cause principale. Par conséquent, je recommande :

Que le gouvernement du Québec travaille sans compromis à l'abandon le plus rapide possible de toutes les énergies fossiles, par exemple en ramenant à 2030 l'interdiction de vendre des voitures à essence neuves, en interdisant le remplacement d'appareils de chauffage et de cuisson au gaz en fin de vie et en rehaussant les exigences imposées à l'industrie concernant la sortie du pétrole, du gaz et du charbon.

3. Le déclin de la biodiversité est une autre menace extrême qui peut faire basculer le monde vers un effondrement global et dans ce contexte, la préservation des habitats naturels devient également prioritaire. Or, toute construction d'infrastructure énergétique et tout projet minier est une atteinte aux écosystèmes. Par conséquent, je recommande :

Que le gouvernement du Québec réduise au strict minimum la construction d'infrastructures énergétiques et l'implantation de projets miniers. Notamment, qu'il tourne sans ambiguïté le dos à tout projet de harnachement de rivières vierges. Qu'il n'encourage qu'une production très limitée de gaz naturel renouvelable (GNR) et que cette production soit réservée pour certains procédés industriels difficiles à électrifier et pour les communautés isolées. Que tous les projets miniers soient soumis à un processus rigoureux d'examen et de consultation publique assurant leur acceptabilité environnementale et sociale.

4. L'énergie nucléaire a été rejetée clairement par la population du Québec et ne jouit d'aucune acceptabilité sociale sur ce territoire. Par conséquent, je recommande :

Que le gouvernement du Québec énonce clairement l'exclusion de tout projet de production ou de consommation d'énergie nucléaire en sol québécois.

5. Les premiers peuples ont trop souvent subi les contrecoups des projets énergétiques et miniers du Québec. Notamment, le réseau hydroélectrique du Québec a été construit au prix de l'abandon de territoires ancestraux, de lieux de sépulture et de sites de chasse traditionnels par des communautés autochtones. De vastes régions ont été inondées, la faune a été touchée, des personnes ont été déplacées et les terres dont elles dépendaient ainsi que leurs modes de vie ont été altérés de façon permanente. Par conséquent, je recommande :

Que le gouvernement du Québec assure, dans le cadre de tout projet énergétique ou minier, le respect des droits constitutionnels, internationaux et inhérents des nations autochtones, y compris le droit au consentement préalable, libre et éclairé.

6. L'énergie la moins coûteuse et qui n'endommage aucunement l'environnement est celle qui n'est jamais produite ni consommée. Par conséquent, je recommande :

Que le gouvernement du Québec investisse au maximum et en priorité dans la sobriété énergétique, entre autres en lançant un grand chantier pour réduire radicalement la consommation d'énergie du parc immobilier québécois, par la réglementation et par des programmes incitatifs; en modifiant fondamentalement ses politiques de transport pour cesser d'investir dans les nouvelles infrastructures autoroutières et aéroportuaires tout en privilégiant la mobilité active et collective ainsi que le transport de marchandises longue distance par trains; en prenant les mesures requises pour diminuer substantiellement la consommation énergétique des industries.

7. Tout en sonnant l'alarme sur une pénurie d'électricité qui poindrait à l'horizon, le gouvernement du Québec a annoncé son intention d'ouvrir les bras et même de donner des fonds publics à de nouvelles industries énergivores désirant profiter d'une électricité « propre ». Or, les coûts environnementaux et sociaux d'une telle politique industrielle, qui exigerait un développement accéléré des infrastructures énergétiques, seraient colossaux. De plus, la faisabilité d'un tel développement n'est aucunement démontrée. Par conséquent, je recommande :

Que le gouvernement du Québec décrète un moratoire complet sur l'octroi de capacité électrique ou de fonds publics à de nouvelles entreprises énergivores tant que la sécurité énergétique de la population et la décarbonation complète de notre système énergétique ne sont pas assurées.

8. Les populations les moins fortunées sont souvent celles qui vivent dans des « passoires énergétiques » et ont les factures de chauffage les plus élevées. Par conséquent, je recommande :

Que le gouvernement du Québec lance des programmes de soutien aux rénovations écoénergétiques et à l'installation de systèmes de chauffage efficaces dont les ménages défavorisés (et non uniquement ceux qui ont les moyens de défrayer eux-mêmes leurs travaux) pourront se prévaloir – tout en évitant que ceux d'entre eux qui sont locataires subissent par la suite des hausses de loyer ou des évictions déguisées ou non.

Que toute modification aux grilles tarifaires soit conçue en concertation avec les organismes de défense des droits et de manière à respecter le principe d'abordabilité pour les locataires et les propriétaires à revenus faibles ou modestes.

9. Plusieurs indices font entrevoir une intrusion croissante du secteur privé dans le système énergétique québécois ainsi que des velléités de déréglementation joliment décrites avec des termes comme « agilité » et « flexibilité ». Or, nous estimons que les ressources et les infrastructures énergétiques sont un bien commun. Par conséquent, je recommande :

Que le gouvernement du Québec affirme le caractère de service public du système énergétique et veille à ce que ses infrastructures stratégiques soient et demeurent des biens collectifs.

10. En tant que service public, il importe que l'énergie ne soit pas instrumentalisée à des fins politiques. Par conséquent, je recommande :

Que le gouvernement du Québec renforce le rôle de la Régie de l'énergie en tant qu'organisme indépendant, impartial et apolitique.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à mes recommandations et j'espère qu'elles vous inciteront à proposer des choix énergétiques qui donneront la priorité au vivant plutôt qu'à l'industrie et à la création de « richesses » qui, en réalité, appauvriraient la nature et nous toutes et tous qui en dépendons.